

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 15 OCTOBRE 2018**

Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté

ACTUALITÉ

Bilan de la DPJ

De plus en plus de signalements dans les Laurentides



Collaboration
MAXIME COURSOL
Information du Nord

La Direction de protection de la jeunesse (DPJ) a reçu dans les Laurentides en 2017-18 plus de 9 000 signalements. C'est environ 26 signalements par jour, soit une hausse de 9,25% comparativement à l'année précédente.

Sur ce lot, un total de 3 296 signalements ont été retenus, c'est-à-dire que les informations obtenues ont été jugées suffisantes pour intervenir. C'est 35 de moins qu'en 2016-17. Les problématiques qui nécessitent le plus d'interventions sont les abus physiques et risque sérieux d'abus physique (34,6% des signalements), la négligence ou risque sérieux de négligence (31,8% des signalements) et les mauvais traitements psychologiques (16,1%).

Ces signalements proviennent surtout des employés de différents organismes (CPE, organismes communautaires, CLSC), du milieu poli-

cier et du milieu scolaire. «Le groupe d'âge pour lequel on compte le plus de signalements sont les 6-12 ans, ce qui correspond au passage des enfants dans les écoles primaires. Ça s'explique par le fait que les intervenants du milieu scolaire constatent souvent la différence entre un enfant et les autres en les voyant interagir. On commence toujours par demander au parent d'agir, mais s'il tarde à régler le problème, ça peut finir en signalement», explique Chantal Carmichael, directrice adjointe de la protection de la jeunesse dans les Laurentides.

PORTAIT DU «NORD»

Au niveau local, L'Information du Nord a obtenu le nombre total de signalements pour les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle, mais il n'a pas été possible de savoir sur ce nombre combien ont été retenus. La DPJ des Laurentides a reçu entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018 un total de 613 signalements pour Antoine-Labelle (de Mont-Laurier à Rivière-Rouge) et de 664 signalements pour les Laurentides (de Labelle à Val-Morin). C'est donc environ 13,5% des signalements de toute la région des Laurentides qui proviennent du secteur au nord de Sainte-Adèle,



alors que cette portion du territoire correspond pour 13,6% de la population totale des Laurentides.

Dans une perspective régionale, selon la directrice adjointe Carmichael, «les Laurentides ont accueillies dans les cinq dernières années environ 2 000 enfants de plus sur son territoire, avec l'accroissement de la population. Ça pourrait expliquer en partie la hausse de 9,25% du nombre de signalements pour 2017-18».

STABILITÉ

Dans le volet des jeunes contrevenants dont s'occupe aussi la DPJ, le nombre d'adolescents ayant reçu des services dans les Laurentides est resté exactement le même qu'en 2016-17, soit

La directrice adjointe de la protection de la jeunesse dans les Laurentides Chantal Carmichael (6e à partir de la gauche), entourée d'intervenantes de la DPJ des Laurentides. Juste à sa gauche, la directrice du Programme jeunesse des Laurentides, Claire Godin (photo: Maxime Coursol - L'Information du Nord).

789. On constate une légère hausse chez les 14-15 ans et les 16-17 ans, alors qu'il y a une diminution chez les 12-13 ans et les 18 ans et plus.

Signalons en terminant que dans les Laurentides, environ un habitant sur six est âgé de moins de 18 ans. Seules les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale comptent davantage de jeunes. ■

En 5 QUESTIONS

L'APTS dénonce la «lourdeur administrative» au sein de la DPJ

«Le respect des balises légales est un incontournable», rétorque le CISSS



SIMON DOMINÉ
sdomine@lecourant.ca

A lors que le syndicat APTS dénonce les conditions de travail des intervenants de la DPJ, le CISSS des Laurentides assure qu'il met tout en œuvre pour soutenir son personnel. L'agente d'information Thaïs Dubé a répondu à nos questions.

L'APTS PENSE LE BILAN 2017-2018 DE LA DPJ DU CISSS DES LAURENTIDES OFFRE «UNE VISION PARTIELLE DE LA SITUATION», AFFIRMANTE QUE «LE PERSONNEL EST EN SURCHARGE». QUELLE EST VOTRE LECTURE DE LA SITUATION ?

Le bilan annuel de la DPJ met en lumière l'apport inestimable des intervenants et professionnels qui œuvrent quotidiennement auprès des enfants sous protection de la jeunesse. Nous reconnaissons l'importance du travail des intervenants jeunesse. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour les soutenir, que ce soit par la présence d'intervenants-support, ou encore l'allègement du volet administratif de leurs tâches. Soulignons aussi qu'en période de pointe, nous n'hésitons pas à embaucher des ressources en surcroît pour prêter main forte aux équipes.

SELON L'APTS, UN ÉQUIVALENT DE 41 PERSONNES À TEMPS COMPLET ONT PRIS UN CONGÉ DE MALADIE EN 2017-2018: CES CHIFFRES FOURNIS PAR L'APTS CONCORDENT-ILS AVEC VOS PROPRES STATISTIQUES ?

Au CISSS des Laurentides, il y a deux directions qui œuvrent en protection de la jeunesse. Ces équipes sont composées de l'équivalent de 463 employés à temps complet affiliés à l'APTS. En 2017-2018, nous avons traités 76 dossiers d'assurance-salaire pour causes de nature psychologiques provenant de ces équipes. Précisons que les absences de cette nature incluent des éléments déclencheurs de nature personnelle (séparation, deuil, etc.) et sont rarement uniquement dus au contexte professionnel.

L'APTS DÉNONCE UNE «PRESSION DES STATISTIQUES» ET UNE «LOURDEUR ADMINISTRATIVE»: QUELLES SOLUTIONS LE CISSS

MET-IL EN PLACE POUR ALLÉGER LA TÂCHE DES INTERVENANTS ?

Nous mettons tout en œuvre pour soutenir les intervenants dans la réalisation de leur travail. Il faut toutefois comprendre que le travail des intervenants en protection de la jeunesse s'effectue dans un cadre légal fortement normé. Certaines tâches clinico-administratives en découlent inévitablement. Entre autres, toutes les interventions auprès des enfants et de leurs familles doivent être consignées et la situation de chaque enfant doit être révisée sur une base régulière. Le respect des balises légales est un incontournable, particulièrement dans un contexte où on joue l'avenir d'enfants vulnérables. Ces standards de pratique sont en vigueur depuis plusieurs années et sont là pour assurer le respect des droits des enfants et des familles. Dans ce contexte, nous travaillons à offrir aux intervenants tout le soutien nécessaire afin d'assumer ces obligations.

L'APTS AFFIRME QUE LE TAUX DE ROULEMENT DANS LES CENTRES JEUNESSE EST IMPORTANT: COMMENT LE CISSS COMPTE-T-IL S'ATTAQUER AU PROBLÈME ?

Il y a effectivement un taux de roulement du personnel, mais celui-ci n'est ni à la hausse ni exceptionnel. Au niveau de notre région, le CISSS des Laurentides mise sur des plans d'action spécifiques pour l'attraction et la rétention de ses intervenants. La valorisation de ces professionnels d'exception est une priorité pour notre établissement. Différentes mesures de conciliation travail-vie personnelle sont aussi en place, dont le télé-travail.

ON PARLE DE «LISTES D'ATTENTES QUI S'ALLONGENT»: QUEL EST ACTUELLEMENT LE TEMPS D'ATTENTE MOYEN AU NIVEAU DE LA DPJ POUR POUVOIR RENCONTRER UN INTERVENANT ?

Depuis le 1er avril 2018, le délai moyen est de 22 jours pour qu'un intervenant effectue une première intervention auprès d'un enfant et de sa famille, soit un des plus bas à l'échelle nationale. Par ailleurs, il est important de préciser que, pour tous les signalements où il existe un risque imminent pour la sécurité d'un enfant, il y a intervention immédiate. Aucun enfant en danger n'est laissé à lui-même. La priorité est accordée en fonction de la vulnérabilité de chaque enfant. ■

En 5 QUESTIONS

Bilan 2017-2018 de la DPJ

Pour l'APTS, les intervenants sont à bout de souffle



SIMON DOMINÉ
sdomine@lecourant.ca

Le syndicat APTS, qui représente 3 000 employés du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a réagi au bilan 2017-2018 de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Sa représentante nationale, Marie-Ève Meilleur, tire la sonnette d'alarme. Elle a répondu à nos questions.

VOUS DÉNONCEZ LE FAIT QUE LE BILAN 2017-2018 DE LA DPJ «OFFRE UNE VISION PARTIELLE DE LA SITUATION». QUELS ÉLÉMENTS MANQUENT SELON VOUS POUR DONNER À LA POPULATION UN PORTRAIT EXHAUSTIF DE LA SITUATION ET QUELLES SONT VOS REVENDICATIONS ?

Ce que l'on entend ici c'est que les chiffres fournis par l'employeur montrent une image incomplète de ce que nous on observe sur le terrain auprès de nos membres. Nos membres sont en détresse psychologique et dans une sur-

charge de travail incroyable, entre autres, et cela n'est pas transposable en chiffre dans un bilan.

VOUS PARLEZ DE DOSSIERS QUI S'ACCUMULENT ET DE RETARDS. POUVEZ-VOUS NOUS FOURNIR DES EXEMPLES CONCRETS ?

Il est à noter que l'employeur n'a pas été en mesure de nous fournir le nombre d'enfants en attente d'évaluation. Malgré tout, les intervenants nous rapportent se faire mettre de la pression régulièrement pour prendre de nouveaux dossiers compte tenu des listes d'attente, et ce, malgré leur charge déjà trop grande. Une équipe s'est fait annoncer que chaque intervenant devrait évaluer cinq dossiers de plus cette année vs l'année dernière. Par ailleurs, cinq postes d'éducateurs externes ont été abolis l'an dernier. Il est vrai que l'employeur a réaffecté ces ressources dans les unités de vie, ce qui a certainement apporté un certain soulagement, mais ce milieu demeure toujours en besoin de personnel. À preuve, l'employeur a diminué le ratio de personnes pouvant quitter en vacances dans les unités de vie et la consigne est que les congés de fin de semaine

(incluant les vendredis soirs) ne sont plus autorisés, faute de personnel. Cette coupure au niveau des éducateurs externes a également entraîné une augmentation des jeunes en attente, telle que confirmée sur le terrain, de recevoir des services externes de réadaptation. Ce qui risque d'augmenter vraisemblablement les besoins de placements alors que les unités de vie sont régulièrement engorgées.

SELON VOUS, L'ÉQUIVALENT DE 41 PERSONNES À TEMPS COMPLET ONT PRIS DES CONGÉS DE MALADIE DURANT LA DERNIÈRE ANNÉE: QU'EST-CE QUI POUSSENT LES INTERVENANTS À DEMANDER CONGÉ ?

Les membres nous disent clairement qu'ils prennent parfois congé pour préserver leur santé mentale pour pouvoir passer au travers de la prochaine semaine dû à la lourdeur des cas, dû aux absences et au non-remplacement immédiat dans les équipes, dû à la surcharge et aux agressions subies par la clientèle. Il ne faut pas oublier que la clientèle est souvent aversive à nos interventions. Les éducateurs en unité de vie se font régulièrement investir, menacer, parfois agresser physiquement.

VOUS ÉVOQUEZ UNE «PRESSION DES STATISTIQUES» ET «UNE LOURDEUR ADMINISTRATIVE»: AVEZ-VOUS DES EXEMPLES À NOUS FOURNIR ?

En plus, du nombre de clients qui augmentent, les tâches connexes s'ajoutent. Les intervenants, en plus de rencontrer les clients, doivent faire des notes chronologiques dans les 48 heures, produire des rapports dans des délais prescrits, se présenter au tribunal, remplir des demandes d'hébergement, des demandes d'encadrement intensif, des demandes de trans-

port, des demandes de service psychologiques, pour le CISSS, sans compter les rencontres d'équipes, les rencontres avec les autres professionnels, etc. Il reste donc de moins en moins de temps pour la clientèle à remplir tous ces formulaires! En complément d'information, selon la méthode Lean, de nouvelles grilles que les intervenants remplissent chaque semaine ont été mises en place. Celles-ci compilent, par exemple, le nombre de rapports produits, le nombre de clients rencontrés, le nombre de plans d'intervention en retard et des cibles sont à atteindre. Par exemple, un nombre x d'interventions directes doit avoir été fait auprès des clients chaque semaine, tous les plans d'intervention doivent être à jour, un nombre x de dossiers doit être évalué chaque année, sans quoi les intervenants sont rencontrés pour voir pourquoi ils n'ont pas atteint les cibles. Ce qui crée beaucoup de pression chez les intervenants et de la compétition entre eux. Nombreux sont ceux qui font du temps supplémentaire souvent caché pour y parvenir. À la longue, certains s'épuisent. L'employeur dira que ce ne sont que des balises pour guider les intervenants, mais sur le terrain, clairement cela est ressenti comme de la pression.

VOUS PARLEZ ÉGALEMENT DE LISTES D'ATTENTE QUI S'ALLONGENT: LÀ ENCORE, PEUT-ON AVOIR DES EXEMPLES CONCRETS ?

Certaines réponses se trouvent aux questions précédentes. Chaque année le nombre de signalements augmente. Comme il y a de plus en plus d'absences également qui ne sont pas toujours immédiatement comblées, les listes s'allongent. Cela constitue sans doute aussi une partie de l'explication. ■

À LA UNE

Le CISSS des Laurentides assure qu'il prend le problème au sérieux

Santé : l'APTS dénonce un état de détresse élevé parmi ses membres

SIMON DOMINÉ

sdomine@lecourant.ca

Incapable de parvenir à une entente dans les délais prescrits avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, le syndicat APTS dénonce le fait qu'«un grand nombre d'employés soient rendus au bout du rouleau». Discret sur les négociations, le CISSS assure que le taux d'absentéisme parmi ses employés est également attribuable à d'autres facteurs.

Dans le cadre de la négociation pour le renouvellement de la convention collective locale de ses membres, l'APTS a mis l'accent sur le niveau des réclamations qui, selon lui, aurait «monté en flèche» depuis la création du CISSS des Laurentides en 2015.

Le syndicat, qui représente 3 000 salariés du CISSS, estime que depuis l'instauration de la réforme Barrette, le taux d'assurance-salaire a bondi. L'APTS pense que cela reflète ce qu'un de ses sondages internes avait déjà mis en lumière en 2016: 66% de ses membres seraient dans un état de détresse élevé ou très élevé.

UN COMITÉ TRAVAILLE SUR LA PROBLÉMATIQUE

Du côté du CISSS, on ne nie pas que des problèmes de détresse psychologique peuvent exister parmi les 14 000 employés de la Santé et des Services sociaux qui œuvrent chaque jour dans les Laurentides.

«Sachez que l'établissement, de concert avec les instances syndicales, a mis sur pied un comité paritaire pour adresser la problématique de la détresse psychologique pour tous les employés et professionnels œuvrant au sein des différentes équipes, rappelle toutefois Thais Dubé, agente d'information au CISSS. Un représentant de l'APTS siège sur ledit comité. En date d'aujourd'hui nous pouvons affirmer que les travaux à cet effet vont bon train.»



Des membres de l'APTS sur le site de l'hôpital de Rivière-Rouge, lors d'une journée de manifestation le 3 octobre. (Photo gracieuseté)

Le CISSS a tenu à rappeler, par ailleurs, que 55% des absences en assurance-salaire sont attribuées à des raisons de santé physique (de l'accident de travail à la maladie ou l'incapacité physique comme un cancer). Les 45% qui restent sont des absences de nature psychologique. «On inclut dans cette proportion les absences pour des raisons personnelles (deuil, séparation, problèmes familiaux, etc.), donc où les conditions de travail ne sont pas en cause», stipule Mme Dubé.

LA QUESTION DE LA MOBILITÉ

Par ailleurs, l'APTS reproche au CISSS de vouloir exiger davantage de mobilité de la part de son personnel. Le CISSS, qui ne veut pas étaler les détails de ses négociations avec l'APTS sur la place publique, a cependant commenté ce point en particulier. «Nous souhaitons une certaine mobilité du personnel afin de dispenser les soins

et de répondre aux besoins de la clientèle, a mentionné Mme Dubé. Cependant, nous sommes conscients que le territoire que nous desservons est vaste. C'est pourquoi nous souhaitons que cette mobilité soit limitée à des secteurs géographiques précis afin que le tout se réalise dans des limites acceptables. Il n'est donc nullement question pour un employé de parcourir des centaines de kilomètres pour aller travailler.»

«Nous pensons qu'une plus grande mobilité du personnel serait également à l'avantage des employés figurant sur la liste de rappel qui verraient la possibilité de maximiser leurs disponibilités et ainsi combler leur semaine de travail dans plus d'une installation», ajoute l'agente d'information.

UN MÉDIATEUR-ARBITRE ENTRE DANS LA DANSE

Au terme de 18 mois de négociations infructueuses, l'APTS et le CISSS des Laurentides devront reprendre les pourparlers en présence d'un médiateur-arbitre. «Nous allons collaborer activement au processus de médiation», fait savoir le PDG du CISSS, Jean-François Foisy.

Rappelons pour finir qu'après la ratification d'une entente en juillet 2017 avec la Fédération des infirmières du Québec (FIQ-Laurentides), le CISSS des Laurentides est également parvenu à une entente de principe avec le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux – CSN. Le CISSS mentionne qu'à ce jour, seul le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue est parvenu à conclure une entente avec l'APTS avant la date butoir du 1^{er} octobre 2018. 📍

INVITATION

FONDATION CHDL-CRHV
CENTRE DE SERVICES RIVIÈRE-ROUGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
28 OCTOBRE 2018 À 17h00

Club & Hôtel du Golf de Nominique
2100, ch. Tour du Lac, Nominique,
Québec J0W 1R0

BIENVENUE À TOUS



-9763

À LA UNE

Bilan de la DPJ

De plus en plus de signalements dans les Laurentides



La directrice adjointe de la protection de la jeunesse dans les Laurentides Chantal Carmichael (6e à partir de la gauche), entourée d'intervenantes de la DPJ des Laurentides. Juste à sa gauche, la directrice du Programme jeunesse des Laurentides, Claire Godin.

(Photo L'Information du Nord - Maxime Coursol)



MAXIME COURSOL
mccoursol@infodunord.ca

La Direction de protection de la jeunesse (DPJ) a reçu dans les Laurentides en 2017-18 plus de 9000 signalements. C'est environ 26 signalements par jour, soit une hausse de 9,25% comparativement à l'année précédente.

Sur ce lot, un total de 3296 signalements ont été retenus, c'est-à-dire que les informations obtenues ont été jugées suffisantes pour intervenir. C'est 35 de moins qu'en 2016-17. Les problématiques qui nécessitent le plus d'interventions sont les abus physiques et risque sérieux d'abus physique (34,6% des signalements), la négligence ou risque sérieux de négligence (31,8% des signalements) et les mauvais traitements psychologiques (16,1%).

Ces signalements proviennent surtout des employés de différents organismes (CPE, organismes communautaires, CLSC), du milieu policier et du milieu scolaire. « Le groupe d'âge pour lequel on compte le plus de signalements sont les 6-12 ans, ce qui correspond au passage des enfants dans les écoles primaires. Ça s'explique par le fait que les intervenants du milieu scolaire constatent souvent la différence entre un enfant et les autres en les voyant interagir. On commence toujours par demander au parent d'agir, mais s'il tarde à régler le problème, ça peut finir en signalement », explique Chantal Carmichael, directrice adjointe de la protection de la jeunesse dans les Laurentides.

PORTRAIT DU « NORD »

Au niveau local, L'information du Nord a obtenu le nombre total de signalements pour les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle, mais il n'a pas été possible de savoir sur ce nombre combien ont été retenus. La DPJ des Laurentides a reçu entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018 un total de 613 signalements pour Antoine-Labelle (de Mont-Laurier à Rivière-Rouge) et de 664 signalements pour les Laurentides (de Labelle à Val-Morin). C'est donc environ 13,5% des signalements de toute la région des Laurentides qui proviennent du secteur au nord de Sainte-Adèle, alors que cette portion du territoire correspond pour 13,6% de la population totale des Laurentides.

Dans une perspective régionale, selon la directrice adjointe Carmichael, « les Laurentides ont accueillies dans les 5 dernières années environ 2000 enfants de plus sur son territoire, avec l'accroissement de la population. Ça pourrait expliquer en partie la hausse de 9,25% du nombre de signalements pour 2017-18. »

STABILITÉ

Dans le volet des jeunes contrevenants dont s'occupe aussi la DPJ, le nombre d'adolescents ayant reçu des services dans les Laurentides est resté exactement le même qu'en 2016-17, soit 789. On constate une légère hausse chez les 14-15 ans et les 16-17 ans, alors qu'il y a une diminution chez les 12-13 ans et les 18 ans et plus.

Signalons en terminant que dans les Laurentides, environ un habitant sur 6 est âgé de moins de 18 ans. Seules les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale comptent davantage de jeunes. ●

29^e tournoi de la Fondation CHDL-CRHV



Merci à vous tous nos amis de la Fondation!
Quelle journée nous avons passée ensemble!

Tous les participants étaient heureux de participer pour notre cause.



Merci à notre président d'honneur, M. Patrick Lachapelle, directeur général de la caisse de Tremblant, assisté de Mme Sylvie Racine. Travail formidable, plus de 19,300\$ du Mouvement Desjardins.

Merci aux membres de la Fondation et aux Meubles Yvan Piché.

Merci à nos partenaires des montants aussi importants. Merci à nos conseils municipaux de La Rouge, tous représentés.

Merci à vous tous nos commanditaires, 297 ont cru à la cause, super!

Merci au Club de Golf Nomingue, très bonne organisation, super souper.

Merci à tous les participants. N'oubliez pas votre Fondation, lors du décès d'un de vos proches.

On se retrouve au souper de la Fondation le samedi 27 avril 2019 sous la présidence d'honneur de M. Georges Décarie, maire de Nomingue.



Les membres de la Fondation CHDL-CRHV et le commanditaire Yvan Piché des Meubles Yvan Piché de Labelle, lors du dernier souper où l'on dévoilait les premiers chiffres: Yves Sigouin, Gilbert Therrien, Johanne Landry, Réjean Paradis, Gilbert Brassard, Fernand Perrier, Ghislain Chénier, Robert Bergeron, M. Piché, Réal Croisetière, Martine Landry, Valérie Piché, Mark D. Goldman, le président d'honneur Patrick Lachapelle et le président de la fondation, Gilles Joannette. Absente pour la photo, Claudine Perrier. (Photo L'Information du Nord - Storaki Mc Gregor)

Gilles Joannette, Président de la Fondation CHDL-CRHV

Présentations des prévisions budgétaires pour l'année en cours

- Appartements du Quartier Rivière-Rouge	50,000\$/ réparti sur 2 ans
- CHSLD L'Équi Âge (Centre Rivière-Rouge)	20,000\$
- Projet Mini-Dépanneur (Centre Rivière-Rouge)	30,000\$
- Les Papillons de Nomingue	6,000\$
- APEHHL (Rivière-Rouge)	6,000\$
- Clinique Médicale de Labelle	5,000\$
- Moniteurs à pression et support	10,500\$
- Autres projets en vue	



L'information du Nord Vallée de la Rouge, 17 octobre 2018, p. 11

L'information du Nord Tremblant, 17 octobre 2018, p. 17



29^e tournoi de la Fondation CHDL-CRHV

Merci à tous nos commanditaires !

<p>PARTENAIRES « LE CLUB » 19 300\$ MOUVEMENT DES JARDINS 15 000\$ FONDATION P. - A. FOURNIER</p> <p>TROU D'UN COUP 5 000\$ ET PLUS AMYOT GÉLINAS, COMPTABLES G.E. CENTRE D'ÉLECTROMÉNAGER MEUBLES YVAN PICHÉ NAPA PIÈCES D'AUTO RIVIÈRE-ROUGE & MT-TREMBLANT PHARMACIE JEAN COUTU VILLE DE MONT-TREMBLANT</p> <p>ALBATROS 2 500\$ ET PLUS GÉNÉRAL ÉLECTRIC & MEUBLES YVAN PICHÉ IMPRIMERIE LÉONARD</p>	<p>MAISONS USINÉES CÔTÉ PROMUTUEL BORÉALE VILLE DE MONT-TREMBLANT VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE</p> <p>AIGLE 1 200\$ ET PLUS AUTOBUS LE PROMENEUR COGECO CIME-FM JOURNAL L'INFORMATION DU NORD VILLEMAIRE, PNEUS ET MÉCANIQUE</p> <p>OISELET 600\$ ET PLUS GAÉTAN BARETTE, MINISTRE BRASSERIE LABATT DRE FRANÇOISE DEBERT FÉNOMAX GROUPE LOGILOGE J. PITRE SERVICE INC. JL BRISETTE, COCA-COLA</p>	<p>JEAN-LUC LEMIEUX MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE PHARMACIE FAMILIPRIX, RIVIÈRE-ROUGE PHARMACIE PASCAL CORMIER CÉCILE CALVÉ-SABOURIN SUBARU STE-AGATHE WSP CANADA</p> <p>NORMALE 350\$ ET PLUS CHEVALIERS DE COLOMB (NOMINGUE) 500\$ EXCAVATION CLAUDE BOIVIN 500\$ GMF DE LA ROUGE 500\$ LES AGRÉGATS DE LABELLE 500\$ LOGEMENTS LOCATION MARC MARCOTTE 500\$ DÉPUTÉ DE LABELLE, SYLVAIN PAGÉ 500\$ PIERRE TESSIER 500\$</p>	
<p>NORMALE 350\$ ALLARD GUILBAULT MAYER MILLAIRE RICHER INC. AMBULANCES LAURENTIDES AMYOT ET GÉLINAS, C.A. AUTOMOBILES GILLES LECLERC LTÉE AVENTURE KIAMKA CENTRE DU CAMION MONT-LAURIER CHIC SHACK AMÉLIE CHOUINARD, AVOCATE (PDF AVOCATS) CONSTRUCTION CLAMA NETTOYEUR DADUST & FORGET CONSTRUCTION GILLES PAQUETTE NORTRAX COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES BRUNET PERFORMANCES LAURENTIDES DÉRY TÉLÉCOM PLA ARCHITECTES EXCAVATION ANDRÉ PRAIEMET PLOMBERIE ROGER LABONTÉ EXCAVATION R.B. GAUTHIER PNEU DYNAMIC FIDUCIE LACOSTE POMPAGE SANITAIRE FORESTERIE PAT LÉONARD MONT-TREMBLANT GRAND LODGE PRODUITS FOREST. CLAUDE BARIL IMMEUBLES ALAIN OTTO PRODUITS FOREST. LAURENTIEN ME NICOLE JAMELLE RESTAURANT DE LA GARE (LABELLE) JEAN LAPOINTE, COMPTABLE RESTAURANT L'ÉTOILE DE LABELLE L'AVOIE 2 TEMPS 4 TEMPS RESTAURANT MIKES MT-TREMBLANT LE CAFETIER PLUS SERVICES R.C. MILLER LH2 (MICHEL LABELLE) SERGE ST-GEORGES, CA LOCATION B.V. THIBAUT MARINE LOCATION JEAN MILLER TIM HORTON LUNETTERIE VERSANT NORD TOITURES YANNIX ROBERT MACHABÉE AUTOMOBILES INC. TOYOTA STE-AGATHE MARCHÉ GÉNÉRIUX (NOMINGUE) TRANSPORT ADAPTE STEPHANE LACHAINE MARCHÉ BONICHOIX (LABELLE) MUNICIPALITÉ DE LABELLE TRANSPORT CHARETTE MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION TRANSPORT DANIEL PROVOST, RECYCLAGE MUNICIPALITÉ DE NOMINGUE MUNICIPALITÉ LA MACAZA CONSTRUCTION K. LAPORTE</p>	<p>CADDIE 125\$ ET PLUS ALARME GÉNY CASSIDY'S PUB ASSOC. DES PROP. LAC LABELLE CENTRE DENTAIRE L'ANONCIATION ATELIER USINAGE MONT-LAURIER CENTRE D'USINAGE DE LABELLE AUTOBUS JEAN-GUY CARON CHAMBRE DE COMMERCE DE LABELLE ALEXANDRE BARBE, ÉLECTRICIEN CHAMPAGNE ÉLECTRIQUE BAR L'ÉPICENTRE, MONT-TREMBLANT CLUB FRANCS NORD MACAZIENS PAUL BENOIT COFFRAGES ANDRÉ CHARETTE ROBERT BERGERON COIFFURES SOPHIE L. ENR. BÉTON VACHON CONSTRUCTION PANACHE CAMION FREIGHTLINER MT-LAURIER DÉNEIGEMENT STEVE LABELLE CAMPING DE LA PLAGE DÉPANNÉUR LABELLE (DAVIS) DÉPANNÉUR VALLÉE DE LA ROUGE GILLES LECLERC DÉPUTÉ D'ARGENTEUIL, YVES ST-DENIS MARIELLE C. LÉONARD DÉNIS DES JARDINS, ENTREPRENEUR M. COURSOUL AUTOMOBILES DISTRIBUTION FALARDEAU MAISON DU SPAGHETTI DRE DENISE LECLERC MANDOIR LABELLOIS DR JEAN-MARC NÔL MARCHÉ BRUNEAU DR PIERRE GRELLER MARCHÉ CARRIÈRE ÉCOLE DE QUILLES, GHISLAIN CHÉNIER M.C. FORÉ ÉNERGÉCO (M. CULIS) METAL BOSSELIN LTÉE ENTREPRENEUR GUY VERRET MOULÉES GUENETTE & GUENETTE ENTREPRISES F.L. & FILS BAPINEAU & DUFOUR ÉNVIRO SERVICES PARADIS, WILSON AVOCATS ÉQUIPEMENTS FORESTIERS TIMBERDEVIL PÉTRO T ÉTUDE ISABELLE LABELLE PHARMACIE JULIE PLOUFFE EXCAVATION C.E. ÉMOND & FILS PIÈCES D'AUTOS LEON GRENIER EXCAVATION DU NORD PIÈCES D'AUTOS PAGÉ EXCAVATION F. CLÉMENT & FILS PIÈRES NATURELLES DURAND</p>	<p>EXCAVATION GAÉTAN LACELLE PLOMBERIE BENOIT DEMERS EXCAVATION MARCISSÉ GARGANTINI PLOMBERIE BRÉBEUF EXPÉDITION WOLF GISLAIN POUQUIER, NOTAIRE FERME LOUISELLE & GAÉTAN BRASSARD RECYCLAGE JORG GARAGE GAREAU (D. LAMBERT) RESTAURANT LA BELLE ÉPOQUE GARAGE JUBINVILLE RESTAURANT LEGAULT SENC. JACINTE GOMMER RESTAURANT LE PETIT STOP GRIMARD OPTIQUE NICOLAS RUBASCHKIN GROUPE QUÉBÉCO (PLOMBERIE) R.R.F. PERRIER INC. NATHALIE JOANNETTE & YVES DUBUC SALONS FUNÉRAIRES GUAY KAVAK CAPÉ LABELLE SERRES FRANK ZYROMSKI LA ROSÉE SERVICES ENV. FAUCON DANIEL LAMPRON & CHANTAL SARRAZIN SERVICES FINANCIERS ANNIE LABELLE SERVICES FINANCIER MARC ROUSSEAU DENIS LAPORTE, LABELLE SINISTRE LAURENTIDES DR. LUC LAURIN SYSTÈME GMC (MARIO STE-MARIE) LAVAL PONDICIN & MATRICE LTÉE DAN CARRIÈRE LE TIGRE GÉANT TAXI L'ÉTOILE DU NORD PIERRE LECLAIR BERNARD TREMBLAY FERME MARYVON VÉTÉNAIRE CHARBONNEAU CLINIQUE YOLAND MARTINEAU ZEC MAISON DE PIERRE JEAN-FRANÇOIS CRÔMP</p> <p>125\$ ET MOINS ALAIN DIOTTE, SERRURIER MATÉRIELUX SMB ATELIER JEAN-YVES LAROSE JACQUES PILON CASCADES PLACEMENTS SERGE LYRAS CHRISTIAN GAGNON QUINC'ALLIÈRE GAUTHIER GARAGE ANDRÉ LARAMÉE YVON RACETTE BENOIT GÉARD DENIS SÉGUIN LA P'TITE PATATE (LABELLE)</p>	<p>SENSORIEL DENIS LAPORTE, ST-FAUSTIN STATION SERVICES CHARETTE</p> <p>COMMANDITAIRES CADEAUX ANIMALERIE CHEZ YOUNG BILLES PROPANE AUBERGE CHEZ YVANCE MEUBLES DANDY AUBERGE LE COSY ONTARIO FISHING (JONATHAN LARAMÉE) BIJOUTERIE G. MC MILLAN PARC NATIONAL DU MT-TREMBLANT BIJOUTERIE M. MARCOTTE JEAN RAGOT BOUTIQUE ATMOSPHERE LE RELAIS DU VILLAGE (LA MINERVE) CENTRE D'HYGIÈNE H-LAURENTIDE RABASKA LODGE CLUB & HÔTEL DU GOLF NOMINGUE RONA DESLONGCHAMPS CLUB DE GOLF ROYAL LAURENTIEN RONA FORGET CLUB DE GOLF GRAY ROCKS ROYAUME DES SPORTS CLUB DE GOLF VALLÉE DE LA LIÈVRE SAFARI ANTICOSTI CLUB DE GOLF VAL MORIN SPORTS EXPERT (DAUDELIN) GOGECO CIME FM TABAGIE RAYMOND LE COUREUR DES BOIS VENTES & SERVICES STE-MARIE COIFFURES CYBEL VILLEMAIRE PNEUS & MÉCANIQUE JAC MOTO SPORT MARCHÉ RAYMOND (IGAT) LA BELLE OASIS LA BOHÉMIENNE MARAIÇHER RICHARD GIBOULEAU MEUBLES BÉLISLE MEUBLES YVAN PICHÉ & AVANTI MATÉLAS MEUBLES YVAN PICHÉ & BUGATTI DESIGN MEUBLES YVAN PICHÉ & CANTRIX MEUBLES YVAN PICHÉ & ELRAN MEUBLES YVAN PICHÉ & G&E MABE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON</p>

AGENDA COMMUNAUTAIRE

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le comité de résidents des CHSLD de Labelle et Mont-Tremblant recherche activement des bénévoles pour siéger comme membre à son comité. Ce comité a comme mandat d'être le porte-parole des résidents qui bénéficient de soins et de services dans les installations des Sommets du CISSS des Laurentides. Le fonctionnement du comité est assuré par un groupe d'usagers bénévoles. Les rencontres se tiennent une fois par mois. On peut joindre le comité à Labelle au 1-855-766-6387 poste 36801 ou par courriel à l'adresse [résidents.labelle.sommets@ssss.gouv.qc.ca](mailto:residents.labelle.sommets@ssss.gouv.qc.ca).

À LA UNE

Négociations locales au CISSS des Laurentides

Les membres de l'APTS manifestent



DANIEL DESLAURIERS
ddeslauriers@infodunord.ca

Grande manifestation, le 10 octobre, devant l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts alors que les membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) de la région des Laurentides ont voulu dénoncer les demandes de leur employeur.

Ils estiment que ces demandes seraient susceptibles de les pénaliser, mais aussi de compromettre sérieusement la qualité des services aux usagers.

L'APTS dénonce tout particulièrement les intentions de l'employeur d'accroître les distances

parcourues par ses membres pour rendre des services à la population. « C'est une aberration », s'indigne le président de l'exécutif local de l'APTS-Laurentides, Benoît Audet. « L'employeur veut étendre le rayon d'intervention de certains employés de 60 km. On demande ainsi à nos membres de passer plus de temps au volant et moins de temps auprès des usagers. »

L'APTS en a également contre les exigences administratives croissantes liées à la paperasse, aux statistiques et aux contraintes budgétaires. « L'employeur est obsédé par ses budgets, ses statistiques et l'atteinte de ses cibles, et ce, au détriment des conditions de travail et des services à la population. On passe plus de 40% de notre temps à faire de la reddition de compte et moins de 60% à fournir des services directs aux usagers. C'est inacceptable », nous dit M. Audet. « En agissant de la sorte, l'employeur ne fait rien pour améliorer les conditions de travail qui sont déjà très difficiles. La situation est telle qu'on a de la difficulté à procéder aux remplacements de congé (maternité, maladie, etc.). C'est même difficile d'avoir du monde sur nos listes de rappel. On ne s'étonne guère, dans ces conditions, qu'un grand nombre d'employés soient rendus au bout du rouleau », conclut Benoît Audet.

MÉDIATION

Signalons que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) et l'APTS ne sont pas parvenus à une entente le 1^{er} octobre au terme de la période de 18 mois où les deux parties doivent en venir à un accord. Dans ce contexte, tel que prévu dans la loi, les négociations entre l'employeur et la partie syndicale sont interrompues jusqu'à ce



Les membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) ont manifesté bruyamment mercredi le 10 octobre.

(Photo L'Information du Nord - Daniel Deslauriers)

que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale identifie un médiateur-arbitre qui accompagnera les parties. Il sera appelé à statuer sur les différentes matières locales qui seront en vigueur pour les prochaines années. « Nous allons collaborer activement au processus de médiation.

Notre objectif demeure le même, soit d'offrir à nos équipes les meilleures conditions de travail possible, tout en assurant des services de qualité à la population », souligne le président-directeur général du CISSS des Laurentides, Jean-François Foisy.



MAXIME COURSOL

mcoursol@infodunord.ca

La Direction de protection de la jeunesse (DPJ) a reçu dans les Laurentides en 2017-18 plus de 9000 signalements. C'est environ 26 signalements par jour, soit une hausse de 9,25% comparativement à l'année précédente.

Sur ce lot, un total de 3296 signalements ont été retenus, c'est-à-dire que les informations obtenues ont été jugées suffisantes pour intervenir. C'est 35 de moins qu'en 2016-17. Les problématiques qui nécessitent le plus d'interventions sont les abus physiques et risque sérieux d'abus physique (34,6% des signalements), la négligence ou risque sérieux de négligence (31,8% des signalements) et les mauvais traitements psychologiques (16,1%).

Ces signalements proviennent surtout des employés de différents organismes (CPE, organismes communautaires, CLSC), du milieu policier et du milieu scolaire. « Le groupe d'âge pour lequel on compte le plus de signalements sont les 6-12 ans, ce qui correspond au passage des enfants dans les écoles primaires. Ça s'explique par le fait que les

intervenants du milieu scolaire constatent souvent la différence entre un enfant et les autres en les voyant interagir. On commence toujours par demander au parent d'agir, mais s'il tarde à régler le problème, ça peut finir en signalement », explique Chantal Carmichael, directrice adjointe de la protection de la jeunesse dans les Laurentides.

PORTRAIT DU « NORD »

Au niveau local, L'information du Nord a obtenu le nombre total de signalements pour les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle, mais il n'a pas été possible de savoir sur ce nombre combien ont été retenus. La DPJ des Laurentides a reçu entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018 un total de 613 signalements pour Antoine-Labelle (de Mont-Laurier à Rivière-Rouge) et de 664 signalements pour les Laurentides (de Labelle à Val-Morin).

Dans une perspective régionale, selon la directrice adjointe Carmichael, « les Laurentides ont accueillies dans les 5 dernières années environ 2000 enfants de plus sur son territoire, avec l'accroissement de la population. Ça pourrait expliquer en partie la hausse de 9,25% du nombre de signalements pour 2017-18. »



L'information du Nord

Mont-Tremblant | Sainte-Agathe | Vallée de la Rouge

Mercredi 17 octobre 2018 • Vol. 37 – No 34 • 14 348 exemplaires

informationdunordmonttreblant.ca



Dans la grande région des Laurentides

9% PLUS DE SIGNALEMENTS À LA DPJ

PAGE 5

À LA UNE

Bilan de la DPJ

De plus en plus de signalements dans les Laurentides



MAXIME COURSOL
mcoursol@infodunord.ca

La Direction de protection de la jeunesse (DPJ) a reçu dans les Laurentides en 2017-18 plus de 9000 signalements. C'est environ 26 signalements par jour, soit une hausse de 9,25% comparativement à l'année précédente.

Sur ce lot, un total de 3296 signalements ont été retenus, c'est-à-dire que les informations obtenues ont été jugées suffisantes pour intervenir. C'est 35 de moins qu'en 2016-17. Les problématiques qui nécessitent le plus d'interventions sont les abus physiques et risque sérieux d'abus physique (34,6% des signalements), la négligence ou risque sérieux de négligence (31,8% des signalements) et les mauvais traitements psychologiques (16,1%).

Ces signalements proviennent surtout des employés de différents organismes (CPE, organismes communautaires, CLSC), du milieu policier et du milieu scolaire. « Le groupe d'âge pour lequel on compte le plus de signalements sont les 6-12 ans, ce qui correspond au passage des enfants dans les écoles primaires. Ça s'explique par le fait que les intervenants du milieu scolaire constatent souvent la différence entre un enfant et les autres en les voyant interagir. On commence toujours par demander au parent d'agir, mais s'il tarde à régler le problème, ça peut finir en signalement », explique Chantal Carmichael, directrice adjointe de la protection de la jeunesse dans les Laurentides.

PROTRAIT DU « NORD »

Au niveau local, L'information du Nord a obtenu le nombre total de signalements pour les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle, mais il n'a pas été possible de savoir sur ce nombre combien ont été retenus. La DPJ des



La DPJ des Laurentides a reçu un total de 664 signalements pour le territoire de Labelle à Val-Morin, entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. (Photo L'information du Nord - Marlou Séguin)

Laurentides a reçu entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018 un total de 613 signalements pour Antoine-Labelle (de Mont-Laurier à Rivière-Rouge) et de 664 signalements pour les Laurentides (de Labelle à Val-Morin). C'est donc environ 13,5% des signalements de toute la région des Laurentides qui proviennent du secteur au nord de Sainte-Adèle, alors que cette portion du territoire correspond pour 13,6% de la population totale des Laurentides.

Dans une perspective régionale, selon la directrice adjointe Carmichael, « les Laurentides ont accueillies dans les 5 dernières années environ 2000 enfants de plus sur son territoire, avec l'accroissement de la population. Ça

pourrait expliquer en partie la hausse de 9,25% du nombre de signalements pour 2017-18. »

STABILITÉ

Dans le volet des jeunes contrevenants dont s'occupe aussi la DPJ, le nombre d'adolescents ayant reçu des services dans les Laurentides est resté exactement le même qu'en 2016-17, soit 789. On constate une légère hausse chez les 14-15 ans et les 16-17 ans, alors qu'il y a une diminution chez les 12-13 ans et les 18 ans et plus.

Signalons en terminant que dans les Laurentides, environ un habitant sur 6 est âgé de moins de 18 ans. Seules les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale comptent davantage de jeunes. 🍷

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les signalements augmentent chez nous

ISABELLE HOULE – Dans le cadre de son 15^e bilan annuel, les directeurs de la protection de la jeunesse/ directeurs provinciaux (DPJ-DP) ont rappelé l'importance du travail des intervenants. Dans les Laurentides, leur engagement est essentiel puisque chaque jour, une vingtaine de signalements sont traités.

PHOTOS: ISABELLE HOULE

L'équipe de la DPJ du CISSS des Laurentides : Annie Côté, Sophie Guénette, Marie-Josée Bernier, Joannie Boucher, intervenantes, Claire Godin, directrice du programme jeunesse au CISSS des Laurentides, Chantal Carmichael, directrice adjointe à la protection de la jeunesse, Sophie Lachaine et Sabrina Gilbert, intervenantes.



Dans la dernière année, la DPJ-DP du CISSS des Laurentides a traité 9 469 signalements. Il s'agit d'une hausse de 9,25 % par rapport à l'an dernier. Qu'est-ce qui explique cette hausse? Chantal Carmichael, directrice adjointe à la protection de la jeunesse estime que les organismes, écoles, milieux de garde ou citoyens sont plus à l'affût, plus sensibles à un mauvais traitement potentiel.

« La protection des enfants est l'affaire de tous. Précisons que plusieurs signalements ne sont pas retenus. »

En 2017-2018, 3 296 signalements ont été retenus alors que 6 173 ne l'ont pas été. Le mauvais traitement et la négligence sont malheureusement les raisons principales d'un signalement dans la région. « Au Québec, 34 439 enfants sont



Sabrina Gilbert, éducatrice au Centre jeunesse, campus de Saint-Jérôme.

pris en charge par la DPJ puisque leur sécurité et leur développement sont compromis. Pour assurer le mieux-être et la protection des enfants, les intervenants démontrent au quotidien un savoir-être et un engagement hors du commun afin de réaliser cette mission délicate et sensible », souligne Myriam Briand, directrice de la DPJ au CISSS des Laurentides.

On note d'ailleurs qu'à travers la province, 96 014 signalements ont été traités au Québec en 2017-2018. Il s'agit d'une hausse de 5,3 % par rapport à l'an dernier.

DÉVOUEMENT

Sabrina Gilbert, éducatrice au Centre jeunesse, campus de Saint-Jérôme depuis 15 ans, adore son travail. « On aide les jeunes en difficulté à nommer leurs émotions, à ventiler. C'est parfois difficile, mais il faut comprendre qu'ils vivent des choses très intenses et projettent leur colère sur nous. »

Celle-ci s'émerveille tout de même de voir l'évolution des jeunes et leur développement à travers les épreuves.

« Souvent, des anciens reviennent nous rendre visite avec leur famille. C'est notre paie de les voir aussi bien. On ne peut pas faire notre travail et penser qu'on va les sauver. La réussite est relative pour chacun de ces jeunes, mais elle est là! » conclut-elle.

Actualité

LE 19 OCTOBRE PROCHAIN

La Nuit des sans-abri à Saint-Jérôme

ISABELLE HOULE, COLLABORATION SPÉCIALE – C'est le vendredi 19 octobre qu'aura lieu la «Nuit des sans-abri» qui en est à sa 14^e édition à Saint-Jérôme. Cette soirée vise à rapprocher les classes sociales, faire tomber les préjugés et soutenir les organismes d'aide pour les gens en situation d'itinérance.

Cette année encore, une quarantaine de villes du Québec se joignent à l'événement. L'itinérance peut avoir plusieurs visages. Touchant tout type de personne, elle peut se traduire tant par le fait de vivre dehors que par du « couchsurfing » chez des amis ou connaissances. Hommes, femmes, jeunes adultes ou personnes âgées peuvent vivre des situations précaires et un jour, avoir besoin d'être hébergés ou nourris.

On retrouve au centre-ville de Saint-Jérôme, des personnes désorganisées et à risque d'itinérance, aux prises avec des problématiques de plus en plus sévères : pauvreté extrême, problèmes de santé mentale, consommation excessive, dépendance, exclusion sociale, etc.

« Oui la ville a été restaurée et plusieurs immeubles détruits, mais le problème n'a été que déplacé. Plusieurs de ces immeubles servaient de toit pour des personnes

qui n'avaient nulle part où aller », explique Diane Richard, coordonnatrice pour la Corporation de développement communautaire Rivière-du-Nord.

SOUTIEN

Ainsi, des organismes comme Fleur de Macadam et la Maison de Sophia offrent de l'hébergement et de l'accompagnement à ces personnes dans le besoin. Évidemment, certains sont refusés, faute d'espace ou autres. « L'an dernier, nous avons admis en séjour 367 personnes, mais avons dû en refuser 1033. Nous les aidons toutefois à se relocaliser et leur offrons le transport vers un autre endroit. La fierté, c'est que 25% d'entre eux repartent avec un bail en main », explique Nathalie Sarrazin, directrice de l'organisme Fleur de Macadam.

Le comité de la Nuit des sans-abri de Saint-Jérôme est aussi formé d'autres organismes qui travaillent directement avec les person-



Roxanne Perreault, travailleuse de milieu chez Fleur de Macadam, Geneviève Giroux-Boucher, coordonnatrice à La Soupe de la Cathédrale, Jean Létourneau, travailleur de rue pour l'Écluse des Laurentides, Christina Clément du Café de rue S.O.S. et Nathalie Demers de la Maison de Sophia.

PHOTO: ISABELLE HOULE

nes en situation d'itinérance : l'Écluse de Laurentides, Le Café de rue S.O.S. et La Soupe de la Cathédrale. Les principaux partenaires du comité de la Nuit des sans-abri sont : la ville de St-Jérôme, la Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord (CDC RDN), le Book Humanitaire et le CISSS des Laurentides.

Le vendredi 19 octobre entre 18 h et minuit, les gens sont donc conviés sur le

site de la vieille Gare de St-Jérôme pour fraterniser et démontrer leur solidarité envers les personnes de la rue et les organismes qui les soutiennent.

Au programme de la soirée: marche de solidarité, ouverture officielle de l'événement et soirée musicale et festive autour du « feu de camp », avec notamment la présence de Stéphane Dussault du groupe Les Respectables.

Actualité

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les signalements augmentent chez nous

ISABELLE HOULE, COLLABORATION SPÉCIALE – Dans le cadre de son 15^e bilan annuel, les directeurs de la protection de la jeunesse/ directeurs provinciaux (DPJ-DP) ont rappelé l'importance du travail des intervenants. Dans les Laurentides, leur engagement est essentiel puisque chaque jour, une vingtaine de signalements sont traités.

PHOTOS: ISABELLE HOULE

L'équipe de la DPJ du CISSS des Laurentides : Annie Côté, Sophie Guénette, Marie-Josée Bernier, Joannie Boucher, intervenantes, Claire Godin, directrice du programme jeunesse au CISSS des Laurentides, Chantal Carmichael, directrice adjointe à la protection de la jeunesse, Sophie Lachaine et Sabrina Gilbert, intervenantes.



Dans la dernière année, la DPJ-DP du CISSS des Laurentides a traité 9 469 signalements. Il s'agit d'une hausse de 9,25 % par rapport à l'an dernier. Qu'est-ce qui explique cette hausse? Chantal Carmichael, directrice adjointe à la protection de la jeunesse estime que les organismes, écoles, milieux de garde ou citoyens sont plus à l'affût, plus sensibles à un mauvais traitement potentiel.

« La protection des enfants est l'affaire de tous. Précisons que plusieurs signalements ne sont pas retenus. »

En 2017-2018, 3 296 signalements ont été retenus alors que 6 173 ne l'ont pas été. Le mauvais traitement et la négligence sont malheureusement les raisons principales d'un signalement dans la région. « Au Québec, 34 439 enfants sont pris en charge



Sabrina Gilbert, éducatrice au Centre jeunesse, campus de Saint-Jérôme.

par la DPJ puisque leur sécurité et leur développement sont compromis. Pour assurer le mieux-être et la protection des enfants, les intervenants démontrent au quotidien un savoir-être et un engagement hors du commun afin de réaliser cette mission délicate et sensible », souligne Myriam Briand, directrice de la DPJ au CISSS des Laurentides.

DÉVOUEMENT

Sabrina Gilbert, éducatrice au Centre jeunesse, campus de Saint-Jérôme depuis 15 ans, adore son travail. « On aide les jeunes en difficulté à nommer leurs émotions, à ventiler. C'est parfois difficile, mais il faut comprendre qu'ils vivent des choses très intenses et projettent leur colère sur nous. »

Celle-ci s'émerveille tout de même de voir l'évolution des jeunes et leur développement à travers les épreuves.

« Souvent, des anciens reviennent nous rendre visite avec leur famille. C'est notre paie de les voir aussi bien. On ne peut pas faire notre travail et penser qu'on va les sauver. La réussite est relative pour chacun de ces jeunes, mais elle est là! » conclut-elle.

▼ EN HAUSSE DE PRESQUE 10 %

LA DPJ LAURENTIDES A TRAITÉ 9 469 SIGNALEMENTS



Sur la photo, Chantal Carmichael, directrice adjointe à la protection de la jeunesse des Laurentides, et Claire Godin, directrice du programme jeunesse.

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Au cours de l'année 2017-2018, les responsables de la Direction de protection de la jeunesse (DPJ) des Laurentides ont traité pas moins de 9 469 signalements, pour une hausse de 9,25 % en comparaison de l'année précédente.

C'est ce qui ressort du 15^e bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse du Québec, présenté mercredi dernier.

«Au Québec, 34 439 enfants sont pris en charge par la DPJ puisque leur sécurité et leur développement sont compromis. Pour assurer le mieux-être et la protection des enfants, les intervenants démontrent au quotidien un savoir-être et un engagement hors du commun afin de réaliser cette mis-

sion délicate et sensible», note Myriam Briand, directrice de protection de la jeunesse au CISSS des Laurentides.

LE DOUBLE

Dans les faits, les statistiques de signalements de la région des Laurentides représentent presque le double de la moyenne provinciale.

Concrètement, on dénote 96 014 signalements traités au Québec, pour une hausse de 5,3 % par rapport à l'an dernier et une moyenne de 263 situations d'enfants signalées par jour, soit 13 situations de plus que l'an dernier chaque jour.

Notons que 60 % des enfants pris en charge par la DPJ au Québec sont demeurés dans leur milieu familial ou chez un tiers significatif et 10 561 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA); ce qui

représente une légère diminution par rapport à l'an dernier.

Dans les Laurentides, au cours de la dernière année (2017-2018), la DPJ-DP a traité, disions-nous, 9 469 signalements (du nombre, 3 296 ont été retenus; dont 928 pour abus physique et 833 pour négligence) en comparaison de 8 668 l'année précédente, pour une hausse de 9,25 % et une moyenne de 26 signalements quotidiens.

Du total de 9 469 signalements, pas moins de 3 801 l'ont été pour des enfants de 6 à 12 ans et 2 915 pour les 0 à 5 ans.

Quelque 789 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la LSJPA. Ce qui est équivalent par rapport à l'an dernier, nous dit-on du côté du CISSS des Laurentides.

TATOUÉ SUR LE CŒUR

Dans un tel contexte, on comprend que

le rôle des intervenants est essentiel.

C'est d'ailleurs ce que témoignent les responsables quand ils relatent qu'«ils sont des milliers d'intervenants, chaque jour, à rencontrer des jeunes et leur famille pour les accompagner dans leurs difficultés et les aider à les surmonter».

«Au sein de notre société, ils font un travail exigeant, remarquable et essentiel. Portés par leurs convictions, les intervenants ont la cause des enfants tatouée sur le cœur. Ils évoluent à l'abri des regards, dans un univers complexe, éminemment sensible, où se côtoient la maladie mentale, la toxicomanie, l'itinérance, etc. Les conséquences et les souffrances qui découlent de ces problématiques sont multiples et ont un grand impact sur les enfants: les disputes conjugales, le délaissement parental, le mal de vivre, la criminalité des parents, la violence, les fugues et plus encore.»



Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides.

LE 1^{ER} NOVEMBRE

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, vous invite à vous faire vacciner contre la grippe afin de vous protéger et de protéger vos proches. La campagne de vaccination contre la grippe débutera le 1^{er} novembre 2018 dans la région des Laurentides.

Pour la saison 2018-2019, à la lumière des recommandations des experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le programme de vaccination est modifié pour se concentrer sur les clientèles les plus à risque de développer les complications de la grippe.

Ainsi, les clientèles ciblées par le programme de vaccination contre la grippe sont les suivantes:

- Les personnes atteintes de certaines maladies chroniques à partir de l'âge de 6 mois;
- Les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse;
- Les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- Les personnes âgées de 75 ans et plus;
- Les proches résidant sous le même toit et les aidants naturels des personnes mentionnées ci-dessus et les proches des enfants de moins de 6 mois;
- Les travailleurs de la santé, en particulier ceux qui donnent des soins directs aux patients en centre hospitalier ou

en CHSLD.

Les enfants de 6 à 23 mois ainsi que les adultes de 60 à 74 ans en bonne santé ne font désormais plus partie des groupes ciblés par la vaccination. Ces personnes sont maintenant considérées comme étant à faible risque de complications. Toutefois, celles qui le désirent pourront recevoir le vaccin gratuitement si elles le demandent.

Dr Goyer réitère que la vaccination contre la grippe demeure indiquée et recommandée chez les malades chroniques âgés de 6 mois à 74 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus, qui sont les plus à risque de complications, d'hospitalisations et de décès associés à

l'influenza.

RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE

En nouveauté cette année, la prise de rendez-vous est obligatoire pour les secteurs Lac-des-Deux-Montagnes, Pays-d'en-Haut, des Sommets, Saint-Jérôme et Thérèse-De Blainville.

Pour ce faire, vous devez prendre votre rendez-vous sur le site [www.clicsanté.ca] ou par téléphone au 1 888 664-2555.

Pour trouver une clinique de vaccination contre la grippe, visitez le site Internet du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides au: [www.santelaurentides.gouv.qc.ca].

Topolocal, site Internet

Plus de 700 cyclistes et 140 000\$ pour Vélo à notre santé

<https://topolocal.ca/2018/09/10/plus-700-cyclistes-velo-a-notre-sante-140-000-hopital-saint-jerome-fondation/>



Pierre Bélanger, résidant de Lachute, a eu la chance de suivre sa réadaptation fonctionnelle et intensive à Lachute. Il a témoigné de son expérience lors de la conférence de presse de la MRC d'Argenteuil au sujet de l'opposition de cette dernière à la fermeture de l'URFI. Il est ici en compagnie du préfet suppléant de la MRC et maire de la Ville de Lachute, Carl Péroquin —photo Evelyn Bergeron



EVELYNE BERGERON
evelyne.bergeron@eap.on.ca

En appui aux demandes de la MRC d'Argenteuil de maintenir et de bonifier les services de proximité et des services spécialisés au centre hospitalier de Lachute, Pierre Bélanger a témoigné de son expérience personnelle à l'Unité de réadaptation fonctionnelle et intensive (URFI) à Lachute.

Pour lui, qui y a été résidant pendant 14 semaines en raison du syndrome de Guillain-Barré, c'est avant tout la perte d'un milieu de vie moderne et adapté qui est déplorable. « On est beaucoup mieux à l'URFI que dans un lit d'hôpital. Ce n'est pas la même atmosphère », a-t-il témoigné lors d'une conférence de presse de la MRC d'Argenteuil.

L'édifice qui accueillait l'URFI à Lachute a été construit en 2013 au coût de 5 M\$. C'est un milieu de vie qui avait été construit sur mesure, à la fine pointe de la technologie. Or, le Centre intégré de santé et de services

sociaux (CISSS) des Laurentides a pris la décision de transférer les services à Saint-Jérôme. D'importantes sommes d'argent seront donc investies pour rénover et adapter un ancien centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD), construit dans les années 1930.

« ON EST BEAUCOUP
MIEUX À L'URFI
QUE DANS UN LIT
D'HÔPITAL »

M. Bélanger craint que les futurs patients de l'URFI ne puissent bénéficier d'un aussi beau milieu de vie pour suivre leur réadaptation. À Lachute, les déplacements en fauteuils roulants se faisaient aisément, les espaces étaient lumineux et accueillants. « C'est un milieu très différent (de l'hôpital). Ce qu'ils veulent, c'est te ramener à la vie normale », a souligné celui qui est passé d'une paralysie quasi complète à un retour sur ses deux pieds en près de cinq mois.

Il est persuadé que l'ancien CHSLD de Saint-Jérôme ne pourra pas être aussi bien aménagé que l'édifice de Lachute. Selon lui, le milieu où le patient fait sa réadaptation a un rôle dans le succès de celle-ci. M. Bélanger, qui a été hospitalisé pendant près de deux mois au début de sa paralysie, ne peut aujourd'hui que se compter chanceux d'avoir pu faire sa réhabilitation dans un endroit aussi agréable que l'URFI de Lachute.

ACTUALITÉS



LA MRC SE MOBILISE POUR L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ



EVELYNE BERGERON
evelyne.bergeron@eap.on.ca

La MRC d'Argenteuil s'oppose à la fermeture de l'Unité de réadaptation fonctionnelle et intensive (URFI) et demande le maintien, voire la bonification des services à l'hôpital de Lachute.

Le conseil de la MRC a adopté à l'unanimité une résolution en ce sens lors de sa séance du mois de septembre, comme l'avait fait précédemment le conseil de Ville de Lachute. En plus de déplorer la décision du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides de déménager les services de l'URFI à Saint-Jérôme, la MRC soutient qu'elle s'inscrit en contradiction avec la grande réforme en santé initiée en 2015. Celle-ci

Le CISSS des Laurentides avait confirmé le transfert de l'URFI vers Saint-Jérôme en avril dernier. —Archives

« prône la proximité et l'accessibilité des services spécialisés dans divers centres hospitaliers des Laurentides ».

En conférence de presse, le préfet suppléant de la MRC d'Argenteuil et maire de la Ville de Lachute, Carl Péloquin, a critiqué le manque de transparence du CISSS des Laurentides dans ce dossier, la MRC ayant été mise devant le fait accompli. Pire, ayant appris la nouvelle par les médias locaux en avril dernier.

« La MRC exige, à titre de gouvernement de proximité, d'être dorénavant rencontrée préalablement à toute décision pouvant avoir un impact sur le déploiement de services de santé et de services sociaux auprès de sa population », a déclaré M. Péloquin. Ce dernier a aussi déploré la

raison donnée par le CISSS des Laurentides pour justifier ce transfert de services, soit la difficulté de recrutement de médecins. « Ce n'est pas une raison qui nous apparaît raisonnable. »

Ceci dit, le préfet suppléant semblait peu confiant de réussir à convaincre le CISSS des Laurentides de revenir sur sa décision. C'est trop peu, trop tard, pourrait-on dire, puisque l'URFI a déjà cessé ses opérations à Lachute et que le déménagement est en cours. La MRC d'Argenteuil utilise toutefois ce dossier pour mettre son poing sur la table et réclamer non seulement le maintien des services de proximité et des services spécialisés à Lachute, mais également leur bonification et l'ajout de nouveaux services.

Bénévoles recherchés

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est présentement à la recherche de personnes qui désirent s'impliquer à titre de bénévole à la Résidence de Lachute.

Vous êtes une personne de coeur aimant relever des défis et s'investir auprès des autres? Votre apport peut faire la différence, pour les loisirs, l'aide aux repas, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux ou l'accompagnement en fin de vie.

Si vous avez quelques heures à donner et que vous êtes âgés de 18 ans et plus, nous avons besoin de vous. L'implication et la disponibilité de chaque bénévole sont importantes et contribuent grandement à l'amélioration de la qualité de vie des usagers et résidents. Joignez-vous dès maintenant à l'équipe de bénévoles.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez au 450 473-6811, poste 42006.

Better access to the Sommets Sainte-Agathe-des-Monts blood-sampling clinic

The blood sampling centre, located at 118, rue Principale Est in Sainte-Agathe-des-Monts, is now open from Monday to Friday from 7 am to 2:30 pm except on holidays. This revision of the opening hours makes it possible to offer better access to the service for the benefit of users. Users requiring the services of the sampling centre must present themselves during opening hours with their request for collection duly completed by their physician.





The English Link

Carolynn Roberts

**joins the Provincial Committee for
the Provision of Health and Social
Services in the English Language**

By Jill Grumbache

On August 14, 2018, the Minister of Health and Social Services, Gaétan Barrette, and Kathleen Weil, the Minister responsible for Access to Information and the Reform of Democratic Institutions and Minister responsible for Relations with English-Speaking Quebecers, announced the composition of the new Provincial Committee for the Provision of Health and Social Services in the English Language.

To better represent the English-speaking communities in Quebec, the 11 positions on the new committee correspond to regional profiles that meet the following requirements: four members residing in the territories of Montreal and Laval, including at least three residents of Montreal; a member residing in Montérégie; a member residing in Estrie; a member residing in Outaouais; and four members from other regions of Quebec. The process for the selection of committee members was the responsibility of the English-language Quebec Community Groups Network and the Community Health and Social Services Network.

The Provincial Committee for the Provision of Health and Social Services in the English Language will represent the English-speaking population of all of Quebec and provide advice on the provision and quality of services offered in English.

All 11 members of the new committee serve in a personal capacity. They do not represent an organization or a social or political group. This is intended to prevent any conflicts of interest. Members are appointed for three years, and their mandate can be renewed only once.

The person selected for the committee to represent our Laurentian Region is Carolynn Roberts. Carolynn has extensive knowledge of the education and healthcare systems from her experiences as an administrator and educator with the Sir Wilfrid Laurier School Board. She also collaborates with health and social services and various community groups. She has diverse experience sitting on a wide variety of strategic planning, policy, and guideline committees. Carolynn is a member of the LESAN and other important tables in the region, is a Board Member of 4 Korner's Family Resource Center, President of Theatre Morin Heights, and currently serves as the Project Development Officer of Early Transitions for the Sir Wilfrid Laurier School Board.

"I was enthusiastic to apply and pleased to have been chosen to be a member of this committee. As a full-time resident and educator/administrator in the Laurentians for 14 years, I have witnessed systems that have been put in place that have not been user-friendly, and which have actually prolonged wait times and impeded access to services for much of the population, not only anglophones. These systems have been bureaucracy-heavy and do not seem to have been established after appropriate consultation with the population. This needs to change."

For information see <http://www.msss.gouv.qc.ca/en/ministere/saslacc/comite-provincial-langue-anglaise/> or the committee secretary, Mr. Iannick Martin at 514 873-2292.



ACTUALITÉ

GROUPEJCL.COM

LA LÉGALISATION DU CANNABIS DES INTERVENANTS SUR LE TERRAIN SE PRONONCENT SUR LA QUESTION



Crédit photo Réseau International

La légalisation du cannabis à des fins récréatives suscite des réflexions de la part d'intervenants œuvrant sur le terrain.

Benoît Biledeau
benoit@groupeljcl.ca



Si plusieurs sont en accord avec la légalisation du cannabis à des fins récréatives, ils sont aussi nombreux à dénoncer cette décision du gouvernement libéral de Justin Trudeau. Les organismes qui œuvrent auprès des jeunes ou qui interviennent sur le terrain ne font pas exception à la règle. Tour d'horizon de réflexions recueillies auprès de ceux qui ont accepté de répondre à quelques questions sur ce sujet, ces derniers jours.

Dans le cas de Donald Allard, directeur et intervenant en dépendance pour l'Unité Domrémy de Sainte-Thérèse, qui a bien voulu livrer ses commentaires, mais à titre personnel, celui-ci déplore la précipitation avec laquelle la légalisation du cannabis s'est effectuée. Il croit que la «seule urgence» depuis quelques décennies aurait été de décriminaliser la possession et la culture du cannabis pour un usage personnel.

«Au sujet des conséquences de cette légalisation chez les jeunes et pour l'âge légal permettant de s'en acheter à 18 ou 21 ans, j'ai l'impression que nous allons assister au même phénomène actuel concernant la consommation de l'alcool et du tabac chez les adolescents. Donc, 18 ou 21 ans, cela ne fera pas de différence pour l'accessibilité

par des tiers plus âgés. J'espère que les conseillers à la nouvelle société d'État pour la vente du cannabis auront réellement des attitudes, des comportements et des priorités différentes de ceux de la Société des alcools du Québec», d'indiquer le directeur de l'organisme qui apporte aide et soutien aux personnes vivant des difficultés personnelles associées à des dépendances.

Cela dit, M. Allard croit, par ailleurs, que cette légalisation devrait être une opportunité d'investir davantage «dans des actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire auprès des jeunes, jeunes adultes, adultes et parents». Et, ensuite, de «consolider les ressources internes et externes qui viennent en aide aux toxicomanes». Puis, enfin, «d'entreprendre un vrai débat public concernant la très grande utilisation des psychotropes licites dans notre société afin de développer d'autres alternatives».

UNE OCCASION D'AGIR DIFFÉREMENT

Pour sa part, Annie-Claude Fafard, agente de planification, de programmation et de recherche à la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, est plutôt d'avis que la légalisation du canna-

bis constitue «une occasion d'agir différemment sur un ensemble d'effets négatifs entraînés par sa consommation dans un contexte de prohibition».

En outre, Mme Fafard rappelle que l'une des principales préoccupations pour la Direction de santé publique est de prévenir ou de retarder l'initiation de l'usage chez les non-consommateurs, particulièrement chez les jeunes, et que sa légalisation comporte des conséquences.

«La banalisation du produit est l'une de nos craintes. En ce sens, l'éducation et la prévention sont primordiales, [mais] la légalisation du cannabis nous permet [aussi] d'avoir des leviers supplémentaires en matière de prévention. Parmi ceux-ci, notons principalement le fait de pouvoir encadrer la qualité du produit, éviter la criminalisation et diminuer la stigmatisation des consommateurs, de même que leurs réticences à chercher de l'aide», d'indiquer l'agente, rappelant au passage que la recommandation des directeurs régionaux de santé publique concernant l'établissement d'un âge légal était de 18 ans.

UNE LÉGALISATION SOUHAITABLE

Œuvrant directement auprès des jeunes, à titre de directrice de la Maison des jeunes Sodarrid, à Boisbriand, qui a commen-

té la question, également à titre personnel, Sophie Charbonneau est d'accord avec cette légalisation. Et cela, à partir de 18 ans, car en augmentant l'âge, «on encouragera le marché noir à continuer ses activités, car un bon nombre de consommateurs (qui ont entre 18 et 24 ans) seront dans l'interdiction de consommer», fait-elle remarquer.

«En légalisant, à moyen terme, cela diminuera potentiellement le marché noir de cette substance. Il sera plus facile et possible de connaître le contenu des produits du cannabis. La légalisation permettra aussi de la prévention sans culpabilisation ou campagne de peur. La population sera mieux informée. Les préjugés envers les consommateurs diminueront, en tout cas j'espère, et l'expérience des pays qui ont légalisé est qu'il n'y a pas plus de consommateurs qu'avant la légalisation», d'expliquer Mme Charbonneau.

«La légalisation et la vente des produits du cannabis apporteront une rondelle somme d'argent dans les coffres du gouvernement. Il serait vraiment intéressant qu'une partie significative de cet argent soit retournée aux milieux qui œuvrent tant en prévention qu'en curatif auprès des populations vulnérables, jeunes et moins jeunes», de recommander la directrice.

TRANSPORTEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le CISSS des Laurentides
recherche des bénévoles
en accompagnement
transport souhaitant
s'impliquer auprès
de jeunes en offrant
de leur temps.

Si vous possédez
un véhicule et que vous
êtes intéressés, veuillez
communiquer au
450 432-2777,
poste 78402
afin d'obtenir de plus
amples informations.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

Quand je ne veux pas, je dis non! Parlons de violence et d'abus sexuels

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/347413/quand-je-ne-veux-pas-je-dis-non-parlons-de-violence-et-dabus-sexuels>

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-BENOÎT

Le comité des résidents du Centre d'hébergement de Saint-Benoît organise une conférence intitulée *Comportements déroutants chez les personnes âgées et cohabitation: mieux comprendre pour mieux s'adapter*, le dimanche 14 octobre, à 10h, au centre d'hébergement situé au 9100, rue Dumouchel, à Mirabel. Conférencière: Julie Gravel, psychosociologue et coordonnatrice de l'Antr'aidant. Jus, café et viennoiseries seront servis. Entrée gratuite. Renseignements: 450 472-0013, poste 46351.

Services préhospitaliers Laurentides-Lanaudière fait partie d'une nouvelle coalition

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/156839/services-prehospitaliers-laurentides-lanaudiere-fait-partie-dune-nouvelle-coalition>

François Legault doit relever son premier défi santé et de service sociaux, lance l'APTS

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/156120>

Bilan DPJ Laurentides: plus de signalements et moins de prise en charge

<https://www.cime.fm/nouvelles/art-de-vivre/155633>

Bilan 2017-2018 de la DPJ-CISSS des Laurentides: encore de nombreux défis à relever pour l'APTS

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/aps - aps 5.mp3

Laurentides: 11 personnes infectées par le virus du Nil pour cet été

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/nil - nil.mp3

Lancement de la campagne de vaccination contre la grippe

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/vaccin - vaccin 4.mp3

Signalements en hausse pour la DPJ dans la région des Laurentides 2017-2018

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/dpj - dpj 5.mp3